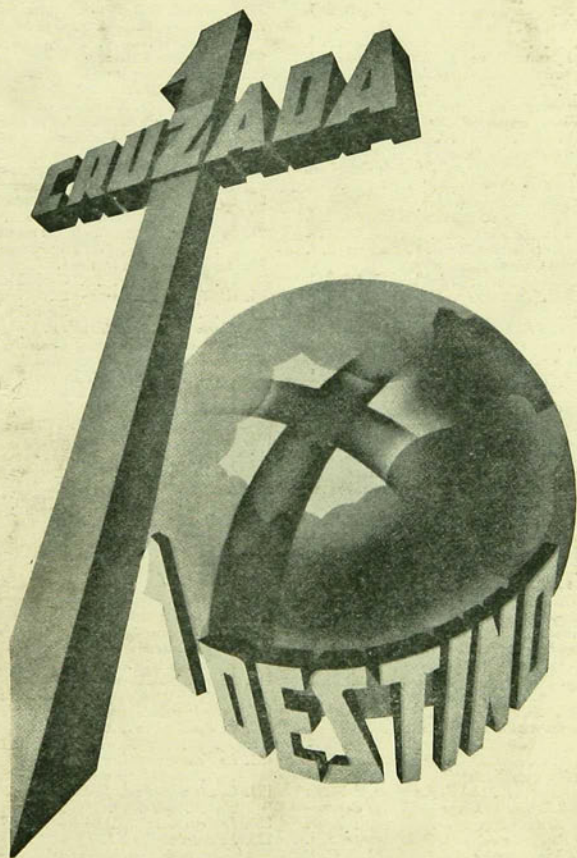


La vérité sur l'Espagne

LETTRE PASTORALE

à l'occasion de la fin de la guerre mondiale



L'Espagne au coeur de la croix

L'OEUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL

L'OEUVRE DES TRACTS

Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.* Omer Héroux
12. *Les Familles au Sacré Cœur.* R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.* R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.* Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.* R. P. Adélar Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.* Général de Castelnau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.* R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.* R. P. Adélar Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous !* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.* F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.* R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.* S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.* R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.* R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.* R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Lafleche.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.* R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.* Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
64. *L'Œuvre du curé Labelle.* Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.* Abbé C. Rondeau, P. M. E.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Baral.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.* R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.* R. P. Lépiciér, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.* Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.* S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.* Dr Elzéar Miville-Dechêne
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.* Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.* R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier !* R. P. Archambault, S. J.
93. *Répliques du bon sens — I.* Capitaine Magniez
95. *Répliques du bon sens — II.* Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C.S.V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.* R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
102. *Les Retraites fermées en Belgique.* R. P. Laveille, S. J.
104. *Répliques du bon sens — III.* Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
108. *L'Encycl. « Miserentissimus Redemptor ».* S. S. Pie XI
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.* Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.* R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique.* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.* R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.* Benito Mussolini
121. *La Femme canadienne-française.* Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.* E. S. P.
124. *Le Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI.* S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.* Marie-Thérèse Archambault
129. *Les Retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau

La vérité sur l'Espagne

LETTRE PASTORALE de S. Exc. Mgr Enrique Pla y Deniel archevêque de Tolède et primat d'Espagne

à l'occasion de la fin de la guerre mondiale
(28 août 1945 ¹)

Très chers Fils dans le Seigneur,

Ils ont enfin cessé les combats acharnés qui, durant six années, ont fait des millions de victimes dans toutes les parties du monde, par suite de l'utilisation des dernières grandes trouvailles du progrès moderne: la motorisation, l'aviation, les bombes meurtrières volantes, les bombes atomiques, armes destinées à vaincre l'adversaire et à détruire ses moyens de combat proches ou éloignés, en occasionnant la ruine et la dévastation de nombreuses villes. Rendons grâce à Dieu d'avoir mis fin à une tragédie si terrible pour l'humanité. Que naisse maintenant un véritable ordre nouveau basé sur la justice et l'équité! Que les blessures se cicatrisent et que se guérissent les maux

1. Traduit du texte espagnol (cf. *Ecclesia*, 8 septembre 1945), par J. Thomas-d'Hoste. — Mgr Enrique Pla y Deniel est né à Barcelone le 19 décembre 1876; prêtre à Rome le 15 juillet 1900; élu évêque d'Avila le 4 décembre 1918; transféré à Salamanque le 28 janvier 1935; promu à la primatiale de Tolède le 31 octobre 1941. Il fut intronisé dans les premiers jours d'avril 1942 en de solennelles cérémonies. Évêque de Salamanque, Mgr Pla y Deniel exerça par sa science, la simplicité exemplaire de sa vie, ses ouvrages, une grande influence en Espagne. En 1940, sur sa demande, une Université pontificale fut fondée à Salamanque. Dès juillet 1936, il prit parti pour le mouvement national et publia, en septembre 1936, sous le titre *Les deux Cités*, une lettre pastorale où il donnait des directives précises à la conscience des Espagnols. A la fin de la guerre civile, il adressa à ses diocésains, le 21 mars 1939, une autre lettre pastorale intitulée *Le triomphe de la Cité de Dieu et la résurrection de l'Espagne*. (Cette note et le texte français de la lettre nous viennent de la *Documentation catholique*, 28 octobre 1945.)

profonds, moraux et matériels, qu'engendre toute guerre, maux proportionnés en extension et en intensité à l'extension et à l'intensité de la guerre elle-même! Que l'on écoute à ce sujet les avertissements paternels que le Vicaire du Christ, en vertu de son sublime magistère, n'a cessé de donner durant tout le cours et à la fin du sanglant conflit!

L'Espagne, grâce à un dessein spécial de la Providence, a vu son sol préservé de la destruction, préservé aussi de l'invasion des troupes étrangères. Nous avons exposé les très justes motifs de sa neutralité dans notre exhortation pastorale de mai dernier, lors de la fin de la guerre européenne. Nous n'avons pas eu connaissance qu'on ait discuté les motifs de sa neutralité; bien plus, à l'heure même de la paix, on l'accuse, plus ou moins ouvertement, de ne l'avoir pas suffisamment gardée. Sachant que lorsque l'Église et un État, c'est le cas pour l'Espagne, vivent en concorde amiable, il ne doit survenir aucun trouble à la suite de différend ou de discussion entre l'Église et cet État, nous affirmons solennellement que, en ce qui concerne l'Église en Espagne, nous avons observé la plus parfaite neutralité, nous faisant l'écho, nous, les prélats, à tout moment, des enseignements, des avertissements, des prières et des vœux ardents du Père commun des fidèles. Nous n'avons pas récité dans les églises l'oraison liturgique *Pro tempore belli*, propre à une nation justement belligérante, mais bien l'oraison *Pro pace*. Dans les prières publiques pour la paix nous avons aussi récité, vous le savez bien, très chers diocésains de Tolède, l'oraison même composée par S. S. Pie XII; nous avons fait parvenir à ce pontife plus de 25 millions de pesetas, donnés par les fidèles, pour qu'il les répartisse, au gré de sa paternité universelle, entre toutes les victimes de la guerre. La prière pour une paix juste et équitable a été comme la voix de l'Église en Espagne durant tout le conflit sanglant; et la direction centrale de l'Action catholique espagnole s'est adressée à l'Action catholique de toutes les nations du monde en rappelant les principes du droit international proclamés par Vittoria et Suarez,

ainsi que les conditions d'une paix juste, proposées par S. S. Pie XII. A ce message de l'Action catholique espagnole firent réponse les hauts dirigeants de l'Action catholique de nombreux pays, aussi bien belligérants que neutres: d'Europe, comme l'Angleterre, l'Italie, l'Irlande et autres; d'Amérique, comme le Canada, Porto-Rico, Bogota, le Pérou, Costa-Rica, San-Salvador, l'Uruguay et le Paraguay; d'Asie, comme Beyrouth, et de l'Afrique du Sud.

NEUTRALITÉ DANS LE CONFLIT MONDIAL

L'État espagnol peut, en produisant à l'appui tous témoignages et documents, répondre de son attitude neutre. Entre autres détails caractéristiques, il y a le fait, public et indéniable, que l'Espagne n'a pas signé le pacte tripartite qui l'aurait conduite à la guerre; elle ne prit pas non plus part à cette guerre, malgré de fortes pressions et des situations difficiles, bien que des armées belligérantes aient frôlé nos frontières, et des vaisseaux de guerre louvoyé le long de nos côtes. Et cependant, le nom de l'Espagne et de son gouvernement est honni et insulté à l'heure de la paix, au terme de la guerre mondiale. Nous prions Dieu que ne s'avive pas la flamme d'une nouvelle guerre civile en Espagne, au moment où s'établit la paix mondiale.

Toute guerre est très douloureuse et, aux guerres civiles comme aux guerres internationales, il faut appliquer le principe que, pour notre part, nous avons appliqué sans hésiter, à savoir que la guerre est juste seulement quand elle est nécessaire; or, elle est nécessaire seulement quand il s'agit du rétablissement de l'ordre, de la justice et du droit, aussi bien dans un État que dans l'ordre international. Personne n'aime la paix autant que l'Église catholique, mais elle ne tombe pas dans l'erreur de quelques hérétiques, qui condamnèrent toute guerre comme injuste, et ses grands Docteurs, saint Augustin et saint Thomas, enseignent sa licéité, quand elle est nécessaire pour la défense et le rétablissement du droit; et l'Église a canonisé comme saints des rois qui firent la guerre,

tels que saint Ferdinand d'Espagne, saint Louis de France, saint Henri d'Allemagne.

QUAND EST-IL PERMIS DE FAIRE USAGE DE LA FORCE ?

En ce qui concerne la guerre civile, personne plus que l'Église ne recommande davantage la paix entre les citoyens et la soumission au pouvoir constitué. Cependant, on peut, là encore, pécher par excès, en enseignant que jamais, en aucun cas, les citoyens ne peuvent s'élever contre un gouvernement, bien qu'il tyrannise le peuple et porte atteinte au bien commun. Cette question a été controversée et, au cours des siècles derniers, il est certain que beaucoup de moralistes catholiques ont affirmé d'une façon trop catégorique: « *Nunquam licet rebellare.* » Toutefois, cette opinion est en contradiction avec la doctrine enseignée par le prince des théologiens catholiques, saint Thomas d'Aquin¹, par Suarez² et par saint Robert Bellarmin³, ainsi que nous l'avons exposé longuement dans notre lettre pastorale: *Les deux Cités*, publiée en 1936. Balmes, dans son célèbre ouvrage: *le Protestantisme comparé au catholicisme*, soutient la doctrine de ces grands Docteurs et théologiens. Cependant, à son époque, comme les Pontifes romains n'avaient pas résolu la question, il se contentait d'écrire: « L'Église s'est abstenue de condamner toute doctrine opposée; la question étant si controversée, la non-résistance n'est pas un dogme⁴. » Mais Pie XI, qui, avec une profonde sagesse et une non moindre intrépidité, ne laissa, sans la traiter et la résoudre, aucune des questions les plus discutées de son temps, résolut cette question conformément aux doctrines de saint Thomas d'Aquin, de Suarez et de Bellarmin, dans son Encyclique à l'épiscopat mexicain sur la situation religieuse au Mexique, publiée le 28 mars 1937, en pleine guerre espagnole.

1. *Summa theologiae, Secunda Secundae*, q. XLII, art. 2 ad. 3.

2. *De charitate*, disp. 13, « De Bello ».

3. *De Romano Pontifice*, lib. V, cap. VII.

4. *El Protestantismo*, cap. VI.

Ce serait une injustice de juger la hiérarchie ecclésiastique espagnole plus belliqueuse et moins évangélique que celle du reste du monde, pour avoir enseigné avec les grands Docteurs Thomas d'Aquin, Suarez et Bellarmin que, dans les circonstances extrêmes, afin que ne périssent pas totalement l'ordre et le bien commun dans une nation, il est permis d'user de la force, même contre les détenteurs du pouvoir public.

Avant que la hiérarchie espagnole, par la lettre collective des évêques espagnols à ceux du monde entier, ait, à l'occasion de la guerre en Espagne, proclamé ce droit, la hiérarchie mexicaine l'avait, elle aussi, affirmé; et Pie XI, dans son Encyclique à l'épiscopat mexicain, en 1937, le rappelle dans les propres termes suivants: « Il est bien naturel que, lorsque même les libertés religieuses et civiques les plus élémentaires sont attaquées, les citoyens catholiques ne se résignent pas passivement à renoncer à ces libertés. Cependant, la revendication de ces droits et libertés peut être, suivant les circonstances, plus ou moins opportune, plus ou moins énergique. Vous avez rappelé à vos fils, plus d'une fois, que l'Église préconise la paix et l'ordre, même au prix de lourds sacrifices, et qu'elle condamne toute insurrection ou violence injustes contre les pouvoirs constitués. D'autre part, vous avez aussi affirmé que, si le cas se produit où ces pouvoirs constitués s'insurgent contre la justice et la vérité, au point de détruire jusqu'aux fondements mêmes de l'autorité, on ne voit pas comment on pourrait condamner alors le fait que les citoyens s'unissent pour défendre la nation et se défendre eux-mêmes, par des moyens licites et appropriés, contre ceux qui se prévalent du pouvoir public pour entraîner le pays à sa ruine. »

Et continuant avec son autorité pontificale et sous sa propre responsabilité, Pie XI enseigne: « S'il est vrai que la solution pratique dépend des circonstances concrètes, nous avons toutefois le devoir de vous rappeler quelques principes généraux qu'il faut toujours garder présents à la mémoire; les voici:

« 1° Que ces revendications ont un caractère de moyen, de fin relative, non de fin dernière et absolue;

« 2° Que leur caractère de moyen ne justifie que des actions licites et non des actions intrinsèquement mauvaises;

« 3° Que si les moyens doivent être proportionnés à la fin, il faut en user seulement dans la mesure où ils servent à l'obtenir ou à la rendre possible en tout ou en partie, et de telle manière qu'ils ne causent pas à la communauté des dommages supérieurs à ceux qu'on veut réparer;

« 4° Que l'usage de ces moyens et l'exercice des droits civiques et politiques dans toute leur extension, englobant aussi le problème d'ordre purement matériel et technique ou de défense violente, ne comptent d'aucune manière parmi les tâches du clergé et de l'Action catholique comme tels, bien qu'il incombe au clergé et à l'Action catholique de préparer les laïques à faire bon usage de leurs droits et à les défendre par tous les moyens légitimes, suivant que l'exige le bien commun. »

LUTTE CONTRE LE COMMUNISME

L'épiscopat et le clergé espagnols ne dépassèrent pas les limites assignées par le Pontife romain; pas un seul prêtre ne prit les armes pendant la guerre civile, et la hiérarchie ecclésiastique ne bénit un groupe de belligérants qu'après que la guerre civile du premier moment se fut transformée en croisade. En notre lettre pastorale, composée en 1939, à la fin de cette même guerre, nous écrivîmes nous-mêmes: « La guerre espagnole aurait pu rester une pure guerre civile si le gouvernement contre lequel se fit le soulèvement avait voulu et pu dominer les masses communistes; mais il ne le put ou ne le voulut; il laissa faire la révolution et même se servit d'elle pour combattre le soulèvement, mais en laissant le pouvoir public, en fait, plus que médiatisé, prisonnier du communisme. Le mouvement qui s'organisa contre le péril communiste n'eut plus qu'à devenir, et il le devint, la lutte contre le communisme international. A partir de ce moment, ce fut la véritable croisade ¹. »

1. Lettre du 21 mai 1939. (*Le triomphe de la Cité de Dieu et la résurrection de l'Espagne.*)

Pour notre part, nous n'avons béni la croisade que lorsque Pie XI, en présence du massacre apocalyptique de prêtres, de religieux et de catholiques laïques, eut donné lui-même son auguste Bénédiction en ces termes: « Par-dessus toute considération politique et mondaine, Notre Bénédiction s'adresse d'une manière spéciale à tous ceux qui se sont imposé la difficile et dangereuse tâche de défendre et de restaurer les droits et la dignité des consciences, condition première et base sûre de tout bien-être humain et civil ¹. »

L'ÉGLISE N'A PAS PROVOQUÉ LA GUERRE CIVILE

Nous, les évêques espagnols, dans notre lettre collective de 1937 aux évêques du monde entier, rédigée et signée en premier lieu par notre vénéré prédécesseur, l'insigne cardinal Goma, nous avons dit clairement que nous, les évêques espagnols, nous n'avons pas provoqué la guerre civile ni conspiré pour elle, mais que, collectivement, nous formulions notre verdict sur la question très complexe de la guerre d'Espagne, « parce que, même si la guerre n'avait eu qu'un caractère politique ou social, sa répercussion dans l'ordre religieux a été si grave et il est apparu si clairement, dès le début, qu'une des deux factions belligérantes tendait à éliminer la religion catholique en Espagne, que nous autres, évêques catholiques, nous ne pouvions rester passifs sans abandonner les intérêts de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et sans mériter le terrible qualificatif de *canes muti*, dont le prophète flétrit ceux qui, ayant l'obligation de parler, se taisent devant l'injustice ». Nous sommes certains que, sans cette distinction entre le premier et le second moment de la guerre civile, entre le fait d'avoir provoqué cette guerre et celui d'avoir béni un des partis, alors que l'autre massacrait les ministres de l'Église et détruisait les temples du Seigneur en notre Espagne, ni la hiérarchie ecclésiastique de toutes les nations, aussi bien de régime démocratique que de régime autoritaire, n'aurait répondu à l'épiscopat espa-

1. Discours de Pie XI, *La vostra presenza*, du 14 septembre 1936.

gnol en reconnaissant le bon droit pastoral de son intervention, ni surtout Pie XI ne lui aurait donné son approbation dans la lettre que, sur son ordre, en date du 5 mars 1938, son cardinal secrétaire d'État et futur successeur, adressa à l'éminentissime cardinal Goma; en apprenant que l'on allait éditer une publication contenant les messages envoyés par les évêques des diverses nations, en réponse à la lettre collective de l'épiscopat espagnol, « l'écho puissant d'un si important document et son favorable et vaste accueil étaient déjà bien connus de l'auguste Pontife qui, avec une paternelle satisfaction, avait apprécié les nobles sentiments dont il était inspiré, comme aussi le haut sentiment de justice de ces excellentissimes évêques condamnant absolument tout germe de mal, et particulièrement les paroles de généreux pardon accordé par ce même episcopat, si durement éprouvé en ses membres, en ses prêtres et en ses églises, par tous ceux qui, persécutant sauvagement l'Église, ont causé tant de dommages à la religion en la noble Espagne ».

LÉGITIMITÉ DE LA CROISADE

Si les non-catholiques ne font pas grand cas des doctrines des éminents Docteurs de l'Église ni du Pontife romain lui-même, qu'il nous soit permis de rappeler que la croisade espagnole s'organisa contre un cas de violente persécution religieuse qui assassina sans aucun procès douze évêques espagnols, des milliers de prêtres, de religieux et de religieuses, uniquement comme tels et, sauf de rares exceptions, également sans procès, et détruisit aussi des milliers d'églises. Dans notre diocèse de Tolède, 300 prêtres diocésains — la moitié de son effectif total, — souffrirent la mort des martyrs, ainsi qu'une centaine de religieux et cinq religieuses; et l'on compte par centaines les églises détruites ou dévastées, un grand nombre d'entre elles sont encore en reconstruction. Le bloc vainqueur en la guerre mondiale a condamné, comme le fit le Pontife romain, la persécution des Juifs pour motifs religieux. En Espagne, en l'année 1936, eut lieu la terrible persécution des catholiques et l'on proclama qu'il fallait anéantir l'Église. Ne

doit-on donc pas reconnaître comme légitime la croisade espagnole, aussi bien suivant la doctrine des grands Docteurs de l'Église que suivant les principes de la charte de l'Atlantique qui proclament la liberté religieuse ?

De même que Pie XI, dans son discours du 14 septembre 1936, tout en bénissant ceux qui s'étaient imposé la difficile et douloureuse tâche de défendre et de restaurer les droits et l'honneur de Dieu et de la religion, condamnait les agissements de la défense qui n'étaient pas pleinement justifiés, de même les évêques espagnols, dans leur lettre collective, ont condamné, au nom de la justice et de la charité chrétienne, tout excès qui serait commis par erreur ou par des subalternes; et en ce qui nous concerne, dès que nous pûmes prendre la parole, puis, par écrit, dans notre lettre pastorale *Les deux Cités*, en date de septembre 1936, alors que nous étions évêque de Salamanque, nous avons condamné énergiquement la mort donnée en vertu d'une autorité privée.

NOUS AVONS PRÊCHÉ ET PRATIQUÉ LE PARDON

En outre, au cours de la guerre et après la guerre, nous, les évêques espagnols, nous avons prêché et pratiqué le pardon, et, aujourd'hui, nous réitérons nos paroles de pardon pour tous et notre désir de faire le plus de bien possible à ceux qui, dans leur égarement, ont persécuté la religion. Quand il s'est agi de nos diocésains de Salamanque ou de Tolède, qui étaient condamnés à mort, jamais nous n'avons négligé de nous interposer pour demander leur grâce, si l'on avait recours à notre intervention. Nous n'avons pas non plus manqué de demander que prenne fin le plus tôt possible la période des jugements concernant les faits de guerre. Nos diocésains doivent se rappeler nos paroles, lors de l'acte solennel d'amende honorable au Sacré Cœur de Jésus, le 13 juin 1943, pour les sacrilèges et crimes commis dans l'archidiocèse de Tolède pendant la domination rouge: « Nous vous faisons amende honorable pour les crimes de nos frères égarés, aveuglés, qui, à l'instar de ceux qui vous crucifièrent, ne savaient pas ce qu'ils faisaient. Pardonnez-leur, Seigneur; s'ils ont

eu un moment de repentir, recevez-les dans votre gloire comme le bon larron. S'ils vivent encore, moi, en qualité de pasteur de l'archidiocèse de Tolède, je prends sur moi leurs fautes, et non seulement je vous demande pardon, à vous, Roi de gloire et suprême Juge des vivants et des morts, mais encore je profite de l'occasion de la présence ici du ministre de la Justice, représentant le caudillo d'Espagne, pour demander une fois de plus pardon pour les égarés, ainsi qu'une généreuse et prompte liquidation de l'œuvre de justice après la victoire. Que bientôt s'ouvrent les prisons, pour tous ceux qui peuvent être réintégrés dans la grande œuvre de travail commun, en vue de la restauration de l'Espagne. Vous êtes, ô divin Cœur, le centre d'attraction de tous les enfants d'Espagne, de cette Espagne qui a besoin du concours de tous. »

LIBERTÉ ET INDÉPENDANCE DE L'ÉGLISE

Dans leurs attaques contre l'Espagne et son gouvernement actuel, quelques étrangers s'en prennent aussi à la hiérarchie ecclésiastique elle-même et l'accusent de servitude à un régime « étatiste » et « totalitaire ». Il n'y a pas eu, il n'existe pas de servitude à quiconque, de la part de la hiérarchie ecclésiastique espagnole, et cette hiérarchie n'a pas, non plus, défendu ni ne défend de conception étatiste ou totalitaire. Pour nous, durant les cinq lustres bien comptés de notre ministère d'évêque, au cours desquels toutes sortes de régimes se sont succédé en Espagne, ce fut presque une obsession chez nous de soutenir, en face des situations politiques les plus diverses, les mêmes principes doctrinaux; c'est ainsi qu'en 1931 nous répétâmes la même exhortation pastorale que nous avions publiée en 1923, et, en 1936, nous la publiâmes encore, en l'appliquant aux circonstances du moment ¹. Nous avons toujours affirmé la non-inféodation de l'Église à aucun régime politique. Dans notre Lettre pastorale: *La royauté du Christ et les erreurs du laïcisme*, publiée en

1. En 1931, en plein Gouvernement provisoire de la République, le journal *Hoja del Lunes*, qui suit toujours les directives officielles, reproduisit cette exhortation pastorale.

1926, sous un régime monarchique et de dictature, nous écrivions: « Si les pouvoirs publics reconnaissent la royauté du Christ, ils doivent aussi reconnaître les prérogatives de son règne sur terre, qui est l'Église. Ils doivent, avant tout, reconnaître sa liberté et son indépendance, essentielle à sa constitution divine. Une Église sujette au pouvoir civil et dépendant de lui ne peut être la véritable Église fondée par le Christ. Une Église nationale, comme les Églises schismatiques et protestantes, au lieu d'être successeur des apôtres, se confond avec les autres organisations bureaucratiques de l'État. Tromperie très funeste est le césarisme qui prétend se servir de l'Église comme d'un appui et d'un fondement, en la tenant enchaînée. L'Église, qui soutient efficacement l'État, qui lui concilie l'obéissance des sujets, qui produit, au profit de la société civile elle-même, les fruits admirables que proclame Léon XIII, cette Église est une Église libre, qui se régit sans contrainte, suivant sa constitution divine, qui atteint à une haute spiritualité et possède une fécondité inépuisable, qui se présente aux peuples, non comme un ministre de plus de César, mais en qualité de légat de Dieu. Sans faire acte de servitude, nous devons reconnaître qu'en général l'Église n'a joui, depuis de nombreux siècles, d'une aussi grande indépendance aussi bien en théorie qu'en pratique que sous le gouvernement actuel.

FAUSSES ACCUSATIONS CONTRE L'ÉGLISE

L'accusation que la hiérarchie ecclésiastique espagnole favorise le totalitarisme a été formulée par certains au cours de notre guerre et de notre croisade; mais, dans notre lettre collective du 1^{er} juillet 1936, nous, les évêques espagnols, qui l'avons signée (il s'agissait de tous les évêques résidant alors en Espagne), nous nous sommes élevés publiquement contre pareille accusation: « Quant à l'avenir, nous ne pouvons préjuger de ce qui se passera après la guerre. Oui, nous affirmons qu'elle n'a pas été entreprise pour édifier un État automate sur les ruines d'une nation humiliée, mais bien pour faire revivre l'esprit national avec la vigueur et la liberté chrétienne des an-

ciens temps. Nous nous fions à la prudence des hommes de gouvernement, qui ne voudront pas accepter de moule étranger pour l'État espagnol futur; au contraire, ils n'oublieront pas les exigences profondes de la vie nationale ni la ligne tracée par des siècles passés. Toute société bien ordonnée est basée sur de solides principes, et c'est d'eux qu'elle vit, et non pas d'apports étrangers, en contradiction avec l'esprit du pays. La vie est plus forte que les programmes, et un homme d'État prudent n'en imposera pas un qui violente les forces intimes de la nation. Nous serions les premiers à déplorer que l'autocratie irresponsable d'un Parlement fût remplacée par celle, autrement redoutable, d'une dictature n'ayant pas ses racines dans la nation. Nous gardons le légitime espoir qu'il n'en sera pas ainsi. Ce qui a sauvé l'Espagne dans le moment actuel, qui est si grave, c'est justement la continuité des principes séculaires qui ont informé sa vie nationale, et le fait qu'une grande partie du pays s'est soulevée pour les défendre. Ce serait une erreur d'interrompre ce grand passé de la nation, mais il ne faut pas croire qu'on risque de tomber dans cette erreur. »

LA CHARTE DES ESPAGNOLS

Opportunément, le code espagnol, approuvé il y a peu de temps par les Cortès (de caractère consultatif jusqu'à présent) et promulgué par le chef de l'État, marque une orientation vers la liberté chrétienne, opposée à un totalitarisme étatique. Nous espérons que bientôt sera une réalité vivante, reconnue en Espagne et à l'étranger, l'entrée en vigueur pratique et entière du code espagnol, avec la promulgation rapide des lois nécessaires à l'exercice des droits qu'il reconnaît. Nous croyons également que la fin de la guerre mondiale et les circonstances internationales conseillent d'une façon urgente la structure totale et définitive de l'État espagnol, qui, forcément, devait être un État constituant, durant la guerre et la croisade, et aussi quelque temps de plus, prolongé encore par la guerre mondiale avec ses dangers et ses complications. Les campagnes de propagande contre l'Espagne et son

gouvernement, à l'étranger, étant donné les résultats qu'elles ont malheureusement obtenus et les périls qu'elles représentent, conseillent de toute évidence une organisation complète et définitive de l'État espagnol.

LE SANG DES MARTYRS NE PEUT ÊTRE STÉRILE

L'Église ne peut en venir à des menées partisans; cependant, pour le bien suprême de la patrie, surtout en notre Espagne qui a été formée en nation par elle aux Conciles de Tolède et qui, poursuivant une croisade religieuse de sept siècles, recouvrera l'unité nationale dans les murs de Grenade, sous l'étendard du cardinal Mendoza, l'Église, en ces moments historiques de réorganisation mondiale, après la guerre la plus terrible qu'ait enregistrée l'histoire, doit adresser, croyons-nous, un appel à tous ses fils, en ces temps qui peuvent être aussi décisifs que ceux de 1936, au moment où l'on vient de prétendre, en dehors de l'Espagne, que stérile fut le martyre de tant de milliers d'êtres qui ont patiemment souffert la mort pour la religion, et de tant de milliers d'autres qui la souffrirent en luttant pour Dieu et pour l'Espagne; oui, un appel à l'union effective, avec tous les sacrifices personnels nécessaires de la part de tous ceux qu'animent les grands idéaux traditionnels de la grande Espagne, qui fut championne de la foi catholique à Trente, et conquit à cette même foi vingt nations, ses filles, dans le Nouveau Continent; un appel en faveur de la structure définitive d'un État espagnol qui puisse servir de modèle par tant de lois d'inspiration chrétienne, déjà édictées en matière d'enseignement, par tant d'autres lois d'inspiration nouvelle en matière de justice sociale, déjà mises en pratique et qui peuvent être encore perfectionnées; par des lois, enfin, établissant l'union harmonieuse d'une autorité ferme, continuant la tradition historique, et de la participation des citoyens au gouvernement de la nation.

CONSOLIDATION DE LA PAIX

Multiforme peut être cette participation; elle l'est, de fait, en divers pays et nations. Ce qui importe, c'est que

le suffrage universel ne soit faussé ni par ceux qui émettent les votes ni par ceux qui président aux élections; il faut agir consciencieusement, en une circonstance si grave pour le pays, chacun sans exception ne cherchant qu'à procurer le bien public.

Que l'heure de la paix mondiale soit aussi l'heure de la consolidation de la paix intérieure en Espagne! La guerre civile et la croisade passées aboutirent à un plébiscite armé qui mit fin à la persécution religieuse. Que personne ne réclame une revision non nécessaire qui pourrait nous conduire à une nouvelle guerre civile, au grand préjudice de l'Espagne, et faire courir les plus graves dangers à la paix des nations occidentales d'Europe! Un grand nombre de questions intérieures de nombreux États ont été résolues par la guerre, sans que l'on songe à une continuelle revision. Notre guerre s'est terminée avant que ne commence la guerre mondiale. Il n'y a donc pas lieu d'attacher une grande importance à l'aide reçue des nations vaincues dans la guerre mondiale, puisque, à cette époque, elles n'étaient pas belligérantes; et si alors elles aidèrent quelque peu l'Espagne nationale, celle-ci reçut également l'aide d'autres nations qui n'ont jamais figuré parmi celles de l'Axe et qui étaient et sont encore les alliées des nations victorieuses.

Le principal effort fourni et le sang répandu au cours de notre guerre, furent en grande partie l'effort et le sang du peuple espagnol de l'un et l'autre parti; le chiffre de nos morts atteint le million; aussi S. S. Pie XII a pu appeler la guerre civile espagnole « la plus sanglante des temps modernes », malgré l'aide internationale apportée aux deux partis en lutte, aide que la passion idéologique avait suscitée par le cas de l'Espagne. Et puis, peut-il être utile à la paix internationale, que le monde cherche à fouiller dans les événements antérieurs à la guerre mondiale et à remuer une cendre encore chaude, capable de raviver de nouvelles flammes de guerre civile? Peut-elle être utile à la nouvelle communauté des nations unies, l'absence de l'Espagne, mère quant à la foi et à la langue de vingt nations, peuple à la physionomie spirituelle nettement définie et que nul n'a surpassé dans la défense de

la civilisation chrétienne et dans la formation de la civilisation occidentale? Il est bon que soit éliminé de l'État espagnol tout ce qui peut donner prétexte à de la méfiance, même lorsque l'esprit est très droit; mais que l'on reconnaisse, en retour, à l'Espagne, le droit indéniable de résoudre ses propres problèmes intérieurs et d'organiser son régime.

De notre côté, que l'on fasse en sorte de clore la période constituante en établissant des bases constitutionnelles fermes et inamovibles, conformes à la tradition historique de l'Espagne et au degré d'éducation politique du peuple espagnol! Que l'on n'expose pas la nation à de nouveaux troubles qui pourraient la conduire au chaos, mais que la manifestation des opinions légitimes, au moyen des organes naturels d'expression, soit largement favorisée; que s'établisse aussi la communauté patriotique de tous les Espagnols! Que soit facilité, à l'heure de la paix mondiale, le retour à la mère-patrie de tous ceux qui n'ont pas l'intention de venir troubler cette paix en Espagne! Que l'on regarde comme liquidées toutes les responsabilités passées! Que l'on ménage à tous les moyens d'existence et d'activité professionnelle! Que les pouvoirs fassent preuve d'autant de fermeté que de générosité à l'égard de ceux qui, les ayant affrontés jadis, ont maintenant déposé cette attitude! Que les catholiques surtout offrent de vivants exemples de pardon, d'oubli, non des faits, mais des criminels; ainsi que des exemples de véritable fraternité.

Que l'heure de la paix mondiale soit aussi l'heure de la pacification totale, de la paix matérielle et spirituelle de l'Espagne, de sa nouvelle structure définitive, conforme à sa tradition historique. Pour Dieu et pour l'Espagne, prions et travaillons, chacun suivant ses possibilités, dans une fraternelle union, avec une élévation de vue, un saint enthousiasme et un esprit d'abnégation et de sacrifice, afin que tous ces vœux se réalisent.

A cette fin, adressons des prières publiques et privées au Sacré Cœur de Jésus et au Cœur très pur de Marie. Nous ordonnons qu'à la sainte messe, aux trois premiers

jours qui suivent la réception de cette lettre pastorale, on récite l'oraison *Pro gratiarum actione*, pour la fin de la guerre, et la préservation de l'Espagne de ce fléau; de plus, à partir de la même date, on récitera comme prescrite *pro re gravi*, même aux doubles de première classe, qui n'excluent pas toute oraison impérée, l'oraison *Pro quacumque necessitate*, en supprimant, dès la réception de la présente lettre pastorale, les deux collectes prescrites jusqu'à présent: *Pro pace* et *Pro Papa*.

A vous tous, très chers Fils, nous octroyons en cette heure historique pour le monde entier, avec la plus grande effusion, notre bénédiction apostolique, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Donné en notre palais archiépiscopal de Tolède, le 28 août, fête du grand Docteur de l'Église, saint Augustin, de l'année 1945.

† HENRI, *archevêque de Tolède,*
primat d'Espagne.

L'ŒUVRE DES TRACTS — Suite

130. *Le B. Albert le Grand* . R. P. Richer, O. P.
 131. *La Tempérance*—I . S. G. Mgr Courchesne
 132. *Les Bénédictins*.
 Dom Léonce Crenier, O. S. B.
 133. *La Médaille miraculeuse*.
 R. P. Plamondon, S. J.
 136. *La Formation d'une élite féminine*.
 Marguerite Bourgeois
 137. *L'Eucharistie et la Charité* . C.-J. Magnan
 138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau*.
 Une Religieuse de Sainte-Croix
 139. *La Tempérance*—II. S. G. Mgr Courchesne
 141. *L'Ouvrier en Russie* . E. S. P.
 142. *L'Action catholique* . Mgr Eugène Lapointe
 143. *La Russie en 1930*. Dr Georges Lodygensky
 144. *Le Scoutisme canadien-français*.
 R. P. Paul Bélanger, S. J.
 145. *L'Aumône* . Mgr Charles Lamarche
 146. *Le Monument du Souvenir canadien*.
 L'hon. Rodolphe Lemieux
 153. *Un groupe de jeunesse catholique*.
 Abbé Aurèle Parrot
 154. *La Sanctification du dimanche* . XXX
 156. *Encyclique « Caritate Christi compulsi »*.
 S. S. Pie XI
 158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal*.
 J.-A. Julien
 159. *Le Malaise économique* . Nos Evêques
 163. *Les Carrières*—I.
 Mgr Pâquet et P. L. Lalande, S. J.
 164. *L'Année sainte* . S. S. Pie XI
 165. *Les Carrières*—II.
 A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
 167. *Les Carrières*—III.
 Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
 168. *Les Carrières*—IV.
 S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
 169. *Encyclique « Dilectissima Nobis »*.
 S. S. Pie XI
 171. *L'Héroïque Aventure*.
 R. P. Gérard Goulet, S. J.
 172. *Les Carrières*—V.
 A. Champagne et P. Joncas
 173. *La Famine en Russie* . Gilacc
 174. *Les Carrières*—VI. A. Rioux et A. Godbout
 176. *Le Message de Jésus... Ses sources*—II.
 R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
 177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales*.
 Abbé J.-A. Sabourin
 178. *Les Carrières*—VII.
 E. L'Heureux et A. Léveillé
 179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada*.
 R. P. Paul Doncoeur, S. J.
 183. *L'Apostolat* . J. Sylvestre et A. Provencher
 184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées*.
 E. Mathieu et M. Chartrand
 185. *Mgr Provencher* . R. P. Alex. Dugré, S. J.
 186. *Les Carrières*—VIII.
 E. Minville et A. Laurendeau
 187. *Saint Jean Bosco* . P. René Girard, S. J.
 189. *La Retraite fermée et les jeunes*.
 Jean-Paul Verschelden
 190. *Armand La Vergne* . XXX
 191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay*.
 R. P. Tenneson, S. J.
 192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle*.
 Gérard Tremblay
 195. *Le Vieux Collège de Québec*.
 P. Jean Laramée, S. J.
197. *Pacifisme révolutionnaire*.
 « Lettres de Rome »
 198. *L'Œuvre des Goultes de lait paroissiales*.
 Dr Joseph Gauvreau
 199. *Les Jésuites* . Abbé Joseph Gariépy
 200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* . O. T. J.
 201. *Sous la menace rouge*.
 R. P. Archambault, S. J.
 202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant*.
 Paul-Emile Léger, P. S. S.
 203. *Croisière en U. R. S. S.* . Pierre Mauriac
 206. *L'Action catholique*—I . S. S. Pie XI
 210. *Sœur Mathilde de la Providence*.
 Marie-Claire Daveluy
 212. *Notre régime pénitentiaire* . Dr Joseph Risi
 213. *L'Ordre social chrétien* . Cardinal Liénart
 215. *Lettre apostolique « Nos es muy »*.
 S. S. Pie XI
 216. *Le Père Marquette* . Alexandre Dugré, S. J.
 217. *Sur les pas du Frère André*.
 Frère Léopold, C. S. C.
 218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery*.
 R. P. Léon Pouliot, S. J.
 219. *L'Espagne dans les chaînes* . Gil Robles
 220. *L'Expérience d'Antigonish*.
 Abbé Livain Chiasson
 221. *Le Saint Rosaire*.
 S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
 222. *Retraites pour collégiens* . Abbé A. Mignolet
 223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse*.
 Roger Brossard
 224. *L'Action catholique*—II. . S. S. Pie XI
 225. *Congrès Eucharistique National de Québec*.
 R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
 226. *Lettre sur le communisme*.
 S. Exc. Mgr Georges Gauthier
 227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard*.
 R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
 228. *Mémoires des minorités au Canada* . O. T.
 229. *La Vierge en Nouvelle-France*—I.
 P. Charles Dubé, S. J.
 230. *Congrès mondial de la Jeunesse* . E. S. P.
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste?*
 Abbé Camille Poisson
 232. *Une Université catholique au Japon*.
 R. P. Hugo Lasalle, S. J.
 233. *Le Front unique, piège communiste*.
 Entente internationale anticommuniste
 234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec
 « Padlock Law »*.
 H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance*.
 E. S. P.
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma*.
 Comité des Œuvres catholiques
 237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan!*
 Abbé Georges Panetton
 239. *Pie XI et le Canada* . E. S. P.
 240. *Sa Sainteté Pie XII* . E. S. P.
 241. *Lettre à l'épiscopat des Iles Philippines*.
 S. S. Pie XI
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S.?*
 S. E. P. E. S.
 243. *La Soumission de « l'Action française »*.
 E. S. P.
 244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario*.
 Dr Raoul Hurtubise
 245. *Une élite dans l'industrie* . Abbé B. Gingras

L'ŒUVRE DES TRACTS — Suite

- 246 *Lettre encyclique « Sertum Laetitiae »*.
S. S. Pie XII
247. *La Vierge en Nouvelle-France* — II.
P. Charles Dubé, S. J.
248. *Allocutions de Noël*. S. S. Pie XII
249. *La Nouvelle Tactique du Komintern*.
Entente internationale
250. *La Science, la Foi, la Vision*. S. S. Pie XII
251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1769?*
G.-E. Marquis
252. *Mgr Adélarde Langevin, O. M. I.*
Abbé Léonide Primeau
253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus*. S. J.
254. *Aux jeunes mariés* — I. S. S. Pie XII
255. *La Franc-Maçonnerie*.
Chanoine Georges Panneton
256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus*.
S. S. Pie XII
257. *Préparation à la vie de famille*.
Mme Françoise Gaudet-Smet
258. *L'Action catholique*. S. S. Pie XII
259. *Messages*. Maréchal Pétain
260. *Les Martyrs jésuites*.
R. P. Archambault, S. J.
261. *La puissance de la presse et sa mission*.
Mgr Philippe Perrier
262. *L'Action catholique féminine*. S. S. Pie XII
263. *La Nouvelle Loi des liqueurs*. E. S. P.
264. *Aux jeunes mariés* — II. S. S. Pie XII
265. *Trois regards sur Haïti*. Abbé B. Gingras
266. *Jésuites*. E. S. P.
267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique?*
Mgr Guerry
268. *Directives d'Action catholique*. S. S. Pie XII
269. *Montréal, ville inconnue*. Pierre Angers, S. J.
270. *Dévotion à la sainte Famille*.
R. P. Archambault, S. J.
271. *Ville-Marie*.
Abbé Lionel Groulx et
Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
272. *Aux nouveaux époux*. S. S. Pie XII
273. *Nous maintiendrons*. Antoine Rivard, C. R.
274. *Le Couvre-Feu*. R. P. Archambault, S. J.
275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga*.
Abbé Henri Deslongchamps
277. *La Retraite fermée et la paix sociale*.
A.-H. Tremblay
278. *La Question sociale*. Episcopat anglais
279. *Les Internationales*. C.-E. Campeau
280. *La Prière pour les prêtres*. Marc Ramus, S. J.
281. *Les Carrières* — IX.
Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel
282. *Si les femmes voulaient...*
R. P. Georges Desjardins, S. J.
283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski*.
R. P. Joseph Ledit, S. J.
284. *Le Komintern*. E. S. P.
285. *Dieu et son Eglise*. R. P. P. Harvey, S. J.
286. *Le Français en Acadie*.
S. Exc. Mgr Robichaud
287. *Les Témoins de Jéhovah*.
R. P. Joseph Ledit, S. J.
288. *L'Œuvre des Vocations*.
R. P. Archambault, S. J.
289. *Le Blasphème (Lettre pastorale et Mandement)*.
S. Em. le cardinal Villeneuve
290. *La Russie soviétique*. Max Eastman
291. *Mission des Universités*. Lord Halifax et
Oscar Halecki
292. *La Pologne héroïque et martyre*. E. S. P.
293. *La guerre germano-soviétique et la question du bolchévisme*. E. I. A.
294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit*.
Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.
295. *La Révolution nationale*. Oliveira Salazar
296. *Nos devoirs envers le Pape*.
R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
297. *L'Attaque des Soviets contre le Vatican*.
Mgr Fulton Sheen
298. *La Délinquance juvénile et la guerre*.
R. P. Valère Massicotte, O. F. M.
299. *Un programme de prophylaxie*.
Paul Gemahling
300. *Le Centenaire des Sœurs Grises*.
Abbé Léonide Primeau
301. *Pourquoi voter — Comment voter*. E. S. P.
302. *Russie et communisme*. E. S. P.
303. *La Terre qui naît*. R. P. Alex. Dugré, S. J.
304. *Le foyer familial et la responsabilité des parents*.
J.-Omer Asselin
305. *Varenes agricole*. Firmin Létourneau
306. *Les Petites-Sœurs de l'Assomption*.
Une religieuse
307. *S. S. Pie XII et la Papauté*.
Chanoine Alphonse Fortin
308. *L'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu*.
Maurice Ruest, S. J.
309. *Karl Lueger*. P. Coulet
310. *Justice pour la Pologne*. Abbé L. Lefebvre
et Dr J. J. McCann, M. P.
311. *Le Canada, son passé, son avenir*.
Thibaudeau Rinfret
312. *L'Évolution de l'Action catholique ouvrière*.
Abbé Maxime Hua
313. *Bases essentielles de l'Union panaméricaine*.
Guillermo Gonzalez, S. J.
314. *Monseigneur François-Xavier Ross*.
Abbé Camille Le Bel
315. *Journal de retraite*. Joseph Toniolo
316. *Centenaire de la conversion du cardinal Newman*.
Alexandre Dugré, S. J.
317. *Faut-il continuer la lutte contre le communisme?*. E. S. P.
318. *La vérité sur l'Espagne*.
S. Exc. Mgr Pla y Deniel

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 10 sous l'exemplaire, franco; \$1.00 la douzaine; \$7.50 le cent.

Conditions d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, 1961, rue Rachel Est, Montréal